

Contre le développement de l'industrie des gaz de schiste au Québec

En tant que citoyens et citoyennes du Québec, nous tenons à faire valoir notre opinion en ce qui a trait au développement de l'industrie des gaz de schiste dans notre province.

Changements climatiques et émission de GES

À l'ère des changements climatiques, il nous apparaît d'emblée comme étant irresponsable à l'égard des générations actuelles et futures de développer la filière des gaz de schiste. Actuellement, les Québécois émettent 12,6 tonnes de GES par habitant, ce qui dépasse largement les 2 tonnes d'équivalent CO₂ par humain (émissions domestique et industrielle confondues) auxquelles nous aurons droit en 2020 pour que l'augmentation de la température globale n'excède pas 2 degrés C, seuil au-dessus duquel des phénomènes irréversibles rendront le réchauffement exponentiel avec les conséquences que l'on connaît et celles que l'on ignore.

Bien que lorsque le gaz naturel est brûlé, il émet moitié moins de CO₂ que le pétrole (soit 400g par kilowattheure contre 800g par kilowattheure), il nous faut ajouter à ce bilan le méthane échappé lors de l'exploitation de la ressource ainsi que le dioxyde de carbone émis par l'ensemble de la machinerie lourde requise pour la phase d'exploration et de préparation du site. Rappelons que le pouvoir réchauffant du méthane est 20 fois plus puissant que celui du CO₂. Ainsi, uniquement pour sa phase de production, chaque puits foré dans le shale de Marcellus dans l'État de New York émet en moyenne l'équivalent de 12 000 tonnes de CO₂ par an. Si l'industrie devait forer 150 puits par an, comme elle l'annonce, cela représenterait 1,8 million de tonnes de plus de GES annuellement. Ainsi, les quantités de GES « épargnées » lors de la consommation de gaz naturel au détriment du mazout ou du pétrole, seront largement « dépensées » durant les phases d'exploration et d'exploitation de la ressource. Il nous apparaît évident que l'exploitation des gaz de schiste n'est pas une solution énergétique « durable » comme l'industrie et le gouvernement tentent de nous le faire croire.

Impacts sur la santé environnementale

Néanmoins les impacts de l'exploitation de la filière des gaz de schiste sur la santé environnementale ne s'arrêtent pas là. Plusieurs documents vidéo, notamment le film documentaire *Gasland* de Josh Fox, nous montrent, non pas par des expertises de spécialistes, mais par le biais de témoignages de gens qui vivent à proximité des zones d'exploitation, plusieurs conséquences de l'exploitation des gaz de schiste sur la santé des populations et celle des écosystèmes. Notons, entre autres, le déplacement de méthane sur de grandes distances souterraines à partir des failles et des fractures causées par la technique de fracturation hydraulique. Un peu partout à travers les États-Unis, dans des zones géologiquement différentes les unes des autres, des habitants ont eu la surprise de voir l'eau s'écouler de leur robinet s'enflammer à l'approche d'une source de feu; le méthane ayant contaminé les nappes phréatiques se trouvant au-dessus des gisements. Certains ont même vu leur puits artésien exploser. Ces riverains des sites d'exploitation doivent désormais se faire livrer leur eau par camion-citerne.

Les effets du méthane sur la santé sont peu documentés. Sur le site du Centre canadien de santé et de sécurité au travail¹, on peut lire que le méthane peut provoquer des malaises à des concentrations de 14%

¹ CCHST, http://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/chem_profiles/methane/health_met.html#_1_1

et ce jusqu'à l'asphyxie à forte concentration (plus de 30%). On peut également y lire qu'aucune étude n'a été effectuée à ce jour sur les effets à long terme d'une exposition au méthane. Une exposition au méthane peut-elle favoriser l'apparition de cancer ? Quels sont les effets nocifs d'une telle exposition sur l'appareil reproducteur ? etc. Ces questions demeurent sans réponse. Néanmoins, nous savons que le méthane est un gaz extrêmement inflammable et qu'il « peut former des mélanges explosifs avec l'air pouvant être facilement allumés par une charge d'électricité statique. »² Le site du CCHST mentionne également que le méthane « peut s'accumuler dans les espaces clos et provoquer une explosion [...]. Un feu de méthane est susceptible de dégager des gaz toxiques. »³

L'expérience américaine nous renseigne aussi sur les odeurs et la pollution de l'air à proximité des puits. Durant les phases d'exploration et d'exploitation, hormis les gaz d'échappement de la machinerie lourde fonctionnant au diesel (qui émettent du monoxyde de carbone, des composés organiques volatiles, des oxydes d'azote, du dioxyde de carbone et des particules fines), il peut y avoir des fuites de méthane, de radon (un gaz radioactif cancérigène) et d'hydrogène sulfuré (un gaz toxique pouvant causer la mort).

L'exploitation des ressources de gaz de schiste par la technique de fracturation hydraulique requiert d'importantes quantités d'eau, soit entre 7 et 35 millions de litres d'eau par fracturation. Cette eau, ressource précieuse s'il en est une, sera pompée dans les nappes phréatiques, les lacs ou les rivières environnants. Puis, elle sera transportée sur le site et stockée dans un bassin de stockage de la taille d'une piscine olympique. Une fois injectée dans le sous-sol, 60% à 80% de cette eau y demeurera, perdue à jamais. Par ailleurs, 20% à 40% du mélange d'eau, de sable et de produits chimiques injectés lors de la fracturation hydraulique, remontera à la surface et devra être stocké dans des bassins de rétention. Ce liquide déjà toxique pourra, en plus, être chargé de métaux lourds rencontrés dans les profondeurs de la terre. Nous ferons alors face à des risques de reflux ou de débordement non contrôlé de ce liquide à la surface des puits (des incidents de ce type se sont produits aux États-Unis), des risques liés à la gestion des bassins de rétention des eaux de reflux, des risques liés au transport des eaux usées et des produits chimiques par camions-citernes et des risques liés au traitement des eaux contaminées.⁴

À tous ces risques, nuisances et problèmes pour la santé humaine et environnementale, il faut ajouter le bruit, la pollution lumineuse et la destruction des paysages qu'entraînera la mise en chantier de cette exploitation. Mais encore, puisque la responsabilité financière de l'industrie se terminera le jour où le ministère des ressources naturelles et de la faune validera la fermeture de leurs puits une fois épuisés, si des problèmes environnementaux ultérieurs surviennent, ce sera aux contribuables de les assumer.

Rappelons que les gaz de schiste se retrouvent au sud du St-Laurent là où se concentre une bonne part de la population du Québec. Nous jugeons qu'il est inadmissible et irresponsable d'assumer de tels risques et ce, peu importe les retombées financières que pourraient générer une telle exploitation.

Retombées financières résiduelles et emplois précaires

À cet égard, selon les données fournies par SECOR et commandée par l'Association pétrolière et gazière du Québec, « les retombées économiques de chaque puits se chiffrent à 150 000\$ par année. Ce

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴BATTELLIER Pierre et Kim CORNELISSEN, *Québécois et Québécoise, dormons-nous au gaz de schiste ?*, Regroupement citoyen « Mobilisation gaz de schiste », p.27

montant tient compte des emplois ainsi que des redevances qui seraient éventuellement versées au gouvernement. »⁵ et ce, selon le scénario le plus optimiste. Pour la période 2016-2025, les revenus que tireraient le Québec, s'élèveraient à 1,2 milliards de dollars, soit 120 millions par année. Compte tenu que la valeur estimée des gaz contenus dans notre sous-sol se situe entre 45 et 210 milliards de dollars et que nous assumerons les risques, les retombées économiques pour l'État nous paraissent bien maigres. Notons qu'à ce jour, le gouvernement aurait investi plus de 10 millions de dollars pour stimuler l'exploration gazière et pour l'acquisition de connaissances scientifiques sur les bassins sédimentaires de la vallée du St-Laurent.⁶

Nous jugeons que l'argument du gouvernement voulant que l'industrie des gaz de schiste entraîne la création d'emplois n'est pas convaincant. « SECOR a calculé que chaque forage créerait ou maintiendrait 33 emplois pendant un an »⁷ soit « un soutien à la création de 5000 emplois annuels » pour la période 2016-2025 si l'industrie procède au forage de 150 puits chaque année. Ces emplois sont en majorité (pour les deux tiers au moins) des emplois indirects liés à la construction des chantiers.

Finalement, alors que les industriels empocheront les bénéfices de cette lucrative entreprise, le gouvernement, les municipalités et les citoyens assumeront les risques environnementaux et sanitaires⁸ en ne récoltant que des retombées financières résiduelles (qui ne serviront à financer moins de 10% de notre système de garderies à 7\$, dont les coûts s'élèvent à 1,5 milliard de dollars par année comme le souligne la ministre Normandeau). De plus, il nous apparaît évident que l'exploitation des gaz de schiste par la technique de fracturation hydraulique est dangereuse à court, à moyen et à long termes pour la santé humaine ainsi que pour celle des écosystèmes desquels nous dépendons. Nous estimons également, qu'à l'ère des changements climatiques, une option responsable et « durable » consisterait à investir massivement dans le transport collectif, dans la recherche sur l'économie d'énergie, sur l'énergie solaire, la géothermie et l'énergie marée-motrice. Nous croyons qu'il est grand temps de se prendre en main et de cesser d'exploiter les hydrocarbures qui nous propulsent vers la fin de l'humanité. Nous sommes donc **totallement contre le développement de la filière des gaz de schiste au Québec** et demandons au BAPE de recommander au gouvernement **un moratoire** sur l'exploitation de cette ressource non renouvelable.

⁵ LAVALLÉE, Mathieu, « Gaz de schiste, des retombées moindres que prévues selon SECOR », *lesaffaires.com*, 7 octobre 2010

⁶ *Ibid.* Sans compter un autre montant de 3 millions pour un programme d'évaluation environnementale stratégique et les coûts liés à l'enquête actuelle du BAPE.

⁷ LAVALLÉE, Mathieu, « Gaz de schiste, des retombées moindres que prévues selon Secor », *lesaffaires.com*, 7 octobre 2010

⁸ Et financier, puisqu'une maison dont l'eau est contaminée au méthane perd sans doute énormément de valeur.

Éloïse Simoncelli-Bourque

Stéphane Tardif

Bruno Dubuc

Marc Audet,

Sylvie Girard

Pierre Plourde

Carlos Ferrand

Gilles Bourque

Diane Simoncelli

Ophélie Simoncelli-Bourque

Philippe Leduc

Isabelle Pelletier

Michael Hemond

Jean Audette

Anne-Marie Lachance

Josée Belisle

Doris Belleau

Claire Bourque

Lucien Bourque

Ariane Simoncelli-Bourque

Yan Pinsonnault

Phil James

Diane Paquet

Charlotte Leong son